

Avis adopté

Séance plénière du 24 mars 2026

La gouvernance internationale face aux enjeux de la gestion durable de l'eau

Outre-mer

Les organisations supranationales ont érigé le droit à l'eau potable et à l'assainissement au rang de normes fondamentales protégeant la dignité humaine. Ainsi, ces textes prévoient un droit de l'homme à l'eau potable avec un "accès sans discrimination, un coût abordable, un approvisionnement suffisant et une qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques".

De plus, l'Objectif de Développement Durable n°6 a fixé un objectif qui vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement à l'horizon 2030. Pourtant, 2,1 milliards de personnes ne disposent toujours pas d'eau potable gérée en toute sécurité. 3,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires gérées en toute sécurité.

Bien que notre pays fasse parti de la catégorie à haut accès et ait fait évoluer son corpus législatif notamment en créant un droit à l'eau en 2006, les chiffres restent toujours éloquentes. Dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer, certaines populations éprouvent encore des difficultés à disposer d'eau courante.

Hormis les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, la question de l'accès à l'eau ne se pose pas plus par le manque de ressource que par le déficit structurel d'équipements, la défaillance de gouvernance et aux besoins de financement dans nos territoires.

Avec la croissance démographique, les événements climatiques et les soubresauts internationaux qui menacent non seulement la stabilité mais également l'approvisionnement mondial en ressources, la compétition pour ne pas dire l'affrontement entre États risque de croître.

Certains s'interrogent même sur l'hypothèse d'une guerre de l'eau si ces tensions atteignent leur apogée. Par conséquent, la Conférence des Nations-Unies sur l'eau à la fin de l'année apparaît déjà comme un moment fondamental dans un contexte géopolitique délétère.

Or, l'eau doit être un instrument de paix et non un motif de guerre. C'est ce à quoi appelle l'Unesco lorsqu'elle invite les États à promouvoir l'hydrodiplomatie car « si nous voulons préserver la paix, nous devons non seulement mieux préserver les ressources en eau mais aussi renforcer au plus vite la coopération régionale et mondiale ».

Alors que certains souhaitent se désengager des Nations Unies, on a la conviction que son rôle doit être réaffirmé et renforcé comme acteur, coordonnateur et garant de la stabilité géopolitique de l'eau.

Garantir l'accès de tous à des services d'eau et d'assainissement durables est une stratégie essentielle d'atténuation des changements climatiques pour les années à venir. Il ne faut surtout pas oublier que l'eau relie les êtres humains.

Le Groupe des Outre-mer a voté l'avis.